

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SURVEILLANCE ET ENCADREMENT DU MIDI

Année scolaire :

Le contenu de ce document peut être modifié et des changements peuvent s'appliquer en cours d'année selon les orientations ou les décisions des différents ministères ou du CSSRS. Tout changement vous sera communiqué par écrit.

Le CSSRS offre à toute sa clientèle du préscolaire et du primaire la possibilité de choisir entre deux (2) services pour la période du midi. Cette offre s'adresse aux élèves transportés et aux élèves marcheurs. Des conditions et règles de fonctionnement s'appliquent différemment pour chacun des services offerts.

Pour plus d'information et inscription au service de garde, adressez-vous directement à la technicienne ou au technicien.

DEUX SERVICES DISTINCTS	SURVEILLANCE ET ENCADREMENT DU MIDI	SERVICE DE GARDE
Ratio	Un (1) surveillant / ± 60 élèves. Ratio établi par le CSSRS. Il peut varier selon l'organisation et la réalité de chacun des milieux.	Un (1) éducateur / 20 élèves par groupe du primaire. Ratio établi par le Règlement en service de garde en milieu scolaire du MEQ et respect de la convention collective.
Coût par période du midi (les frais sont sujets à changement)	Coût adopté chaque année par le Conseil d'administration. Vous référer au site du CSSRS.	Vous référer aux Règles de fonctionnement du service de garde de l'école.

Identification :

Nom :

Prénom :

Degré scolaire :

L'élève vit : avec ses deux parents : avec son parent 1 : avec son parent 2 : avec son tuteur :

Si autre, précisez :

Est-il en garde partagée durant la semaine (journées de classe) ?NONOUI

Si l'enfant vit en **garde partagée**, un seul formulaire d'inscription peut être rempli, conditionnellement à ce que les informations fournies par les deux (2) parents de l'élève soient identiques (ex. : les deux (2) parents doivent utiliser le service de surveillance selon le même horaire de fréquentation). Sinon, chaque parent devra remplir un formulaire d'inscription. Chaque parent devra s'assurer de payer la part de la facturation qui lui revient.

Veuillez cocher les midis que votre enfant sera au service de surveillance et d'encadrement du midi

Lundi :Mardi :Mercredi :Jeudi :Vendredi :

Date de début de fréquentation : 202 / /

Situation de garde partagée : En date du début du service demandé, l'élève sera avec : le parent 1 : le parent 2 :

Modification à la réservation : Si vous désirez inscrire votre enfant au service des dîneurs en cours d'année ou retirer votre enfant du service, vous devez rencontrer la personne responsable du service de garde pour remplir une demande formelle.

Facturation : La facturation est effectuée le onze (11) de chaque mois pour le mois suivant et est payable avant le 1^{er} du mois suivant la réception de la facture.

Considérant les modifications en cours du mécanisme de facturation de surveillance et d'encadrement du midi, les modalités sont sujettes à changement.

Nom de chaque parent **payeur** : Parent 1 ou tuteur : Parent 2 / tuteur 2 :

Numéro d'assurance sociale (pour fins fiscales) : Parent 1 / tuteur 1 : Parent 2 / tuteur 2 :

Je refuse de fournir mon NAS : Parent 1 / tuteur 1 : Parent 2 ou tuteur :

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence :

Lien avec l'élève : Téléphone : Cellulaire :

Note : Les reçus fiscaux sont émis pour chaque personne ayant effectué un ou des paiements.

Signature de l'autorité parentale en date du :

Parent 1 ou tuteur : Parent 2 ou tuteur :